

Seul Eric Zemmour partage les inquiétudes de Contribuables associés sur les dépenses publiques

écrit par Denise | 29 mars 2022



Zemmour chez Contribuables Associés

Contribuables Associés



Zemmour chez Contribuables Associés

Contribuables Associés

CONTRIBUABLES ASSOCIES, -association qui lutte contre l'excès de dépenses publiques – , a invité les candidats aux présidentielles .

Seuls 2 candidats et un soutien ont répondu, pour le moment : Eric Zemmour est le premier à avoir rencontré les Contribuables Associés, accompagné de journalistes et conseillers .

Les débats ont permis de constater que le candidat Zemmour partage souvent nos analyses, notamment le caractère insupportable du TAUX DE PRELEVEMENTS OBLIGATOIRES QUI ATTEINT 48% du PIB ! en URSS avec un tel taux, ce pays avait fait faillite !

Eric Zemmour a exposé ses idées pour alléger les charges sociales et les lourdeurs administratives pesant sur les entreprises.

Le 2eme candidat est Eric Ciotti, qui dit que l'Etat - providence est devenu obèse quand l'Etat Régalien est devenu squelettique !

Et le 3eme est Gaspard Koenig, qui nous dit que nos vies sont sur-réglémentées et sur -contrôlées .

Eric Zemmour est donc venu le premier répondre à cette invitation.

Accueilli dans les locaux de l'association, le mardi 22 février, le candidat, accompagné d'une dizaine de journalistes et plusieurs conseillers, a ainsi pu répondre aux questions des membres.

Les débats ont permis de constater que le candidat Zemmour partage souvent les analyses de Contribuables Associés.

Insistant sur le caractère insupportable de notre taux de prélèvements obligatoires qui atteint désormais 48 % du PIB,

Eric Zemmour a rappelé que Giscard considérait en son temps qu'un pays devenait à économie socialiste lorsque ce taux atteignait 40 % et que le Général de Gaulle lui-même avait demandé à son jeune ministre Chirac de ne pas dépasser le taux de 33 % que connaissait alors le pays.

Déroulant son programme, Eric Zemmour a exposé ses idées pour à la fois alléger le fardeau des charges sociales et lourdeurs administratives pesant sur les entreprises et redonner dans le même temps du pouvoir d'achat aux citoyens.

Pêle-mêle, il a évoqué une baisse de la CSG pour les bas salaires, l'octroi de primes défiscalisées au mérite, un élargissement de la participation au profit des salariés des petites entreprises et une diminution drastique des impôts de production qui frappent les entreprises sans même qu'elles réalisent le moindre bénéfice.

Eric Zemmour milite aussi pour la transmission en franchise d'impôt des entreprises familiales mais ne va pas jusqu'à proposer la suppression pure et simple des droits de succession ou de donation comme le défend *Contribuables Associés*, préférant seulement porter l'abattement de 100 000 à 200 000 €, renouvelable tous les 10 ans au lieu de 15 aujourd'hui.

Réagissant à la question d'un membre, le candidat ne s'est pas montré favorable à la suppression de l'IFI, sauf pour la résidence principale, au motif qu'il fallait bien poser des priorités alors que le caractère totémique de l'IFI exigeait une certaine prudence.

Enfin, Eric Zemmour s'est prononcé comme *Contribuables Associés* pour l'arrêt immédiat des installations d'éoliennes qu'il considère comme une absurdité économique, énergétique et environnementale.

Il ne reste plus maintenant qu'à espérer la venue des autres candidats et ensuite à comparer leurs intentions dans la lutte contre les excès de dépenses publiques.